

Écrit par Administrator

Dimanche, 06 Mai 2018 20:33 - Mis à jour Dimanche, 06 Mai 2018 20:35

---

Les 22 et 23 mars 2018 s'est tenue à Dakar une réunion dans le cadre du Projet de gestion environnementale des activités pétrolières et gazières offshore dont les partenaires de mise en œuvre sont la Convention d'Abidjan, IDDRI et la Fondation MAVVA.



Photo: Abidjan Convention

La réunion avait pour objectif de développer et/ou mettre à jour un plan de réponse en cas de pollution accidentelle d'hydrocarbures suite aux activités pétrolières et gazières pour chaque pays concerné (Sénégal de la Mauritanie de la Guinée Bissau et de la Sierra Leone). L'intérêt de cette stratégie du projet est de s'assurer que des réponses rapides et efficaces existent en cas d'épisode de pollution.

L'élaboration et la mise en œuvre de normes et standards environnementaux pour les activités pétrolières et gazières dans la zone d'activité de la Convention d'Abidjan correspond à une volonté exprimée lors de la 12ème COP (décision CP12-6).